



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2021
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-troisième session

14 mars 2022

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
statistiques de l'énergie

Statistiques de l'énergie

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, qui a été établi conformément à la décision 2021/224 du Conseil économique et social et à la pratique établie, rend compte des activités menées pour donner suite aux décisions prises par la Commission de statistique en matière de statistiques de l'énergie, notamment des travaux portant sur l'élaboration et l'application de documents méthodologiques internationaux sur les statistiques de l'énergie, et des évolutions et des nouveaux enjeux du domaine. Il décrit également les activités demandant une coopération et une coordination renforcées entre les organismes et les pays œuvrant dans le domaine des statistiques de l'énergie.

La Commission est invitée à prendre note de ce rapport.

* E/CN.3/2022/1.



I. Activités menées depuis la quarante-neuvième session de la Commission de statistique

1. La Commission de statistique s'est penchée pour la dernière fois sur les questions relevant du domaine des statistiques de l'énergie à sa quarante-neuvième session, tenue en 2018 (voir [E/CN.3/2018/24](#)) et à ses quarante-cinquième (voir [E/CN.3/2014/23](#)), quarante-troisième (voir [E/CN.3/2012/10](#)) et quarante-deuxième (voir [E/CN.3/2011/8](#) et [E/CN.3/2011/9](#)) sessions, tenues respectivement en 2014, 2012 et 2011.

2. On trouvera à la section II du présent rapport une description des activités mises en œuvre depuis la quarante-neuvième session pour donner suite aux décisions de la Commission.

II. Activités menées comme suite aux décisions de la Commission

A. Méthodologie

3. Une fois les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques adoptées par la Commission à sa quarante-deuxième session, leur version finale a été publiée sur le site Web de la Section des statistiques de l'énergie de la Division de statistique (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat)¹. Elles sont aujourd'hui également disponibles sous forme imprimée.

4. Les Recommandations internationales ont été traduites dans les cinq autres langues officielles de l'Organisation et toutes les versions traduites sont disponibles sur le même site Web que l'original en langue anglaise. La version arabe, communiquée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), est passée entre les mains des services de préparation de copie et d'édition du Secrétariat. La version espagnole a été présentée au Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI), qui a révisé une version préliminaire établie par le Secrétariat à l'énergie du Mexique. Les versions chinoise, française et russe ont été traduites par des traducteurs indépendants recrutés par l'Agence internationale de l'énergie. La Division de statistique remercie les institutions citées de leurs contributions.

5. Le Manuel de compilation de statistiques énergétiques a été édité par les services du Secrétariat. Il est disponible en couverture blanche sur le site Web de la Section des statistiques de l'énergie², où l'on trouvera également des exemples de pratiques en vigueur dans différents pays³, communiqués par des administrations nationales. Au moment de l'établissement du présent rapport, il n'était pas prévu de faire traduire le Manuel dans les cinq autres langues officielles.

6. En plus des orientations écrites qu'elle a établies sur les Recommandations internationales et sur le Manuel, la Section des statistiques de l'énergie a conçu, au sujet de ces publications méthodologiques, un programme de formation en ligne accessible par le système de gestion de l'apprentissage de la Plateforme mondiale des Nations Unies⁴.

¹ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/methodology/ires/>.

² Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/methodology/escm/>.

³ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/country-practice/>.

⁴ Voir <https://learning.officialstatistics.org/>.

B. Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie

7. Dans sa décision 37/108, qu'elle adoptée à sa trente-septième session (voir [E/2006/24](#)), la Commission a exprimé son appui à la création et au mandat du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie (<https://unstats.un.org/oslogroup>), groupe d'étude chargé de réfléchir aux questions de méthodologie relatives à ces statistiques et de contribuer à l'amélioration des normes internationales et des méthodes d'établissement des statistiques officielles de l'énergie.

8. Entre autres grandes réalisations, le Groupe a contribué à l'établissement des Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques et du Manuel de compilation de statistiques énergétiques. Depuis la quarante-neuvième session de la Commission, il s'est réuni une fois afin d'examiner divers éléments de son nouveau plan de travail, sous la direction de Statistics Finland, qui assurait sa présidence.

9. La 12^e réunion du Groupe d'Oslo s'est tenue à La Haye, du 12 au 14 juin 2018. Le Groupe s'est penché en particulier sur l'utilisation des données administratives et sur la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion et la qualité des données relatives à l'énergie. Les participants ont été informés de l'état d'avancement de l'examen du mécanisme des groupes d'étude entrepris par la Commission et ont été invités à réfléchir à l'avenir du Groupe. Ils sont convenus que le Groupe devrait poursuivre ses travaux, étant donné que certaines questions de méthodologie n'avaient pas encore été réglées et que cet organe constituait un espace de débat véritablement unique.

10. Le Groupe d'Oslo a dissous tous ses précédents groupes de travail et décidé de se concentrer sur les domaines suivants : données administratives, mégadonnées et sources de données nouvelles et innovantes ; meilleures pratiques et mise à jour des manuels ; méthodes d'estimation de l'énergie hors réseau et de la biomasse. Ces questions relèvent largement des aspects ci-après du mandat du Groupe d'Oslo : recenser et rassembler les pratiques qui ont donné de bons résultats aux échelons national et international ; s'intéresser et s'associer à la mise à jour des manuels des Nations Unies portant sur les statistiques de l'énergie ; recenser les vides dans la couverture des méthodes existantes et mettre au point des méthodes permettant de les combler.

11. Depuis cette réunion, Statistics Finland a démissionné de la présidence du Groupe d'Oslo, qui cherche à trouver un remplacement.

C. Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie

12. Dans sa décision 37/108, la Commission a exprimé son appui à la création du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie (<http://www.interenerstat.org/>) chargé de renforcer la collaboration et la coordination internationales dans le domaine des statistiques de l'énergie et d'harmoniser les définitions utilisées d'une organisation à l'autre (voir [E/2006/24](#)).

13. Depuis la quarante-neuvième session de la Commission, le Groupe de travail intersecrétariats s'est réuni une fois pour examiner une série de questions exigeant une action coordonnée des organismes internationaux et régionaux qui participent à la production de statistiques de l'énergie. La plus récente réunion du Groupe de travail intersecrétariats s'est tenue à Paris, les 2 et 3 octobre 2018.

14. Les participants se sont penchés sur les priorités de l'ensemble des organisations, à savoir, dans les grandes lignes : a) l'actualité des sources et des produits statistiques ; b) la qualité des données (exactitude, exhaustivité, cohérence) ; c) les moyens et ressources des pays ; d) certains sujets particuliers, dont l'efficacité énergétique, le refroidissement urbain, le prix de l'énergie et l'énergie hors réseau ;

e) l'adaptabilité et la modernisation. Les sujets particuliers cités au point d) ont été examinés dans le cadre d'une session distincte, afin que les priorités des différentes organisations puissent être prises en compte.

15. Les participants ont réfléchi à la possibilité de ventiler la Classification internationale type des produits énergétiques et examiné les liens entre cet outil et d'autres classifications, telles que la Classification centrale de produits et la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, dans l'optique de déterminer ce qu'il faudrait faire à court et moyen terme pour adapter la Classification internationale type des produits énergétiques en tenant compte des besoins émergents en matière de données et des sources de données disponibles. Ils sont convenus de se pencher sur cette question à une prochaine réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie. Si l'on entreprenait de détailler la Classification internationale type des produits énergétiques, il serait souhaitable de le faire de manière concomitante et coordonnée avec les processus actuels d'examen de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique et la Classification centrale de produits.

16. Le Groupe de travail intersecrétariats s'est également penché sur les questions de coopération et de coordination intéressant les activités conjointes de formation et de renforcement des capacités, la réduction de la charge de travail au moyen d'accords de mise en commun des données et l'harmonisation des questionnaires internationaux relatifs à l'énergie.

17. La prochaine réunion du Groupe de travail intersecrétariats devrait avoir lieu à l'automne 2022.

D. Activités menées dans le cadre du programme de travail sur les statistiques de l'énergie de l'Agence internationale de l'énergie

18. L'Agence internationale de l'énergie est restée le centre névralgique des statistiques mondiales de l'énergie, de par ses propres travaux et par la collaboration étroite qu'elle entretient avec ses organisations partenaires dans les domaines de la collecte des données et du renforcement des capacités. Au cours des trois dernières années, dans le cadre de la stratégie de modernisation de l'Agence, le Centre de données sur l'énergie a renforcé ses liens avec plusieurs grandes économies émergentes afin d'améliorer la qualité de leurs données relatives à l'énergie.

19. Entre autres exemples, on peut citer la collaboration bilatérale que le Centre a noué avec le Brésil, l'Inde et l'Indonésie, ainsi que les programmes régionaux spécialisés mis en place avec les pays d'Afrique subsaharienne et avec les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. Les pays ont continué à faire preuve d'un intérêt marqué pour l'assistance proposée par l'Agence, ce qui l'a conduite à renforcer les liens avec ses partenaires, dont la Division de statistique, la Commission africaine de l'énergie, Eurostat, l'Organisation latino-américaine de l'énergie et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique, en ce qui concerne le renforcement de la coopération dans les domaines de la collecte des données et de la formation et la poursuite des investissements dans des produits et des outils nouveaux (organisation d'ateliers en ligne et de webinaires, traduction de manuels, etc.).

20. Face à l'évolution du paysage énergétique mondial, l'Agence a adapté ses produits en mettant à disposition davantage de données sur l'efficacité énergétique et les prix de l'énergie à l'utilisation finale ; en poursuivant les travaux intéressant les objectifs de développement durable, plus particulièrement les cibles 7.2 et 7.3 ; en

communiquant aux utilisateurs des informations inédites propres à éclairer les analyses relatives à l'énergie, notamment par l'intermédiaire d'une base de données mondiales comprenant des indicateurs dérivés de variables météorologiques.

21. L'Agence a continué de diriger le programme du Groupe des Vingt concernant les données relatives aux utilisations finales de l'énergie et les mesures de l'efficacité énergétique et a organisé plusieurs ateliers thématiques. Elle a également continué de prêter son concours à la Joint Organisations Data Initiative en collaborant avec les organisations membres et en œuvrant à l'échelle mondiale, notamment dans le cadre de la conférence organisée par l'Initiative en 2019, d'activités de formation et d'une série de séminaires en ligne.

E. Activités menées dans le cadre du programme de travail sur les statistiques de l'énergie de la Division de statistique

22. La collecte annuelle de données sur les statistiques de l'énergie a continué d'occuper une place importante dans les travaux menés par la Division (<https://unstats.un.org/unsd/energystats/>). Si, pour la plupart des pays, les données sont recueillies directement par la Division, pour certains groupes de pays, elles sont collectées dans le cadre d'accords conclus avec d'autres organisations.

23. En vertu des accords conclus avec Eurostat et l'Agence internationale de l'énergie, les pays membres de ces organisations peuvent ne soumettre leurs questionnaires conjoints qu'à ces entités. La Division est par ailleurs en train de mettre au point des procédures qui permettront de puiser des données dans ces questionnaires, de manière directe et automatique, l'objectif étant de pouvoir publier la base de données au plus tôt, sans avoir à attendre que les partenaires publient les leurs, comme c'est le cas actuellement.

24. Dans le même esprit, la Division est en train d'explorer la possibilité de nouer des accords avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie et la Commission africaine de l'énergie, ce dont les pays membres de ces organisations tireraient grand avantage puisque cela réduirait la charge de travail associée à la présentation des informations demandées dans les questionnaires internationaux.

25. Les données ainsi recueillies alimentent la Base de données des statistiques de l'énergie, dont le contenu sert à établir quatre publications annuelles, à savoir l'Annuaire des statistiques de l'énergie, les publications intitulées *Energy Balances* et *Electricity Profiles* et, depuis quelques années, *The Energy Statistics Pocketbook*. Ces compilations de données sont pour l'instant publiées au format électronique et au format papier et l'on prévoit que cette pratique se maintienne à court terme. Le *Pocketbook* est une synthèse d'informations sur l'énergie présentées de manière condensée et facile à lire, à grand renfort de représentations graphiques, cartes, figures et indicateurs.

26. Depuis la quarante-neuvième session de la Commission, la liste des sources de données⁵ utilisées pour actualiser la Base de données des statistiques de l'énergie est publiée sur le site Web de la Division, dans un souci de transparence. La Division a par ailleurs conçu d'autres produits dérivés de cette base de données, par exemple un portail de représentation graphique des données relatives aux bilans énergétiques⁶, des tableaux de bord des statistiques de l'énergie⁷ et une interface de programmation

⁵ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/pubs/yearbook/2018/metadata.pdf>.

⁶ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/dataPortal/>.

⁷ Voir https://unstats.un.org/unsd/energystats/dashboards/2018_Energy_Dashboards.xlsx.

d'applications permettant de télécharger automatiquement la base de données et les données concernant les bilans énergétiques⁸.

27. La Base de données des statistiques de l'énergie est aussi utile aux partenaires externes. La CNUCED, par exemple, s'en sert comme grande source de référence pour son outil de modélisation des politiques mondiales⁹ ; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture l'utilise, entre autres sources, pour estimer les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités agricoles¹⁰ et l'Appalachian State University en tire l'essentiel des informations dont elle a besoin pour estimer les émissions mondiales de dioxyde de carbone¹¹. La Commission économique pour l'Afrique, quant à elle, s'en sert pour dériver des indicateurs relatifs à l'énergie pour les pays de la région.

28. Par ailleurs, on a continué à recueillir des statistiques relatives à l'énergie pétrolière et gazière sur une base mensuelle, dans le cadre de la Joint Organisations Data Initiative et afin de produire des statistiques sur certains produits énergétiques à publier dans le *Monthly Bulletin of Statistics*.

29. Depuis la quarante-neuvième session de la Commission, la Division a coorganisé quatre ateliers de formation sur les statistiques de l'énergie (dont un atelier virtuel) avec les partenaires suivants : Commission africaine de l'énergie, CESAIO, Agence internationale de l'énergie atomique, Agence internationale de l'énergie, Forum international de l'énergie, Organisation latino-américaine de l'énergie, Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle a également participé à des activités de formation et à des séminaires organisés dans le cadre de la Joint Organisations Data Initiative et par l'Agence internationale de l'énergie, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, le Groupe des Vingt (sous l'égide de son Groupe de travail sur la viabilité énergétique) et le King Abdullah Petroleum Studies and Research Centre. Comme indiqué dans la section A du présent rapport, la Division a également conçu un programme de formation en ligne sur les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques et le Manuel de compilation de statistiques énergétiques.

30. En 2019, à l'occasion d'une intervention plus ciblée, la Division s'est rendue en mission au Liban, en partenariat avec la CESAIO, afin d'aider le pays à améliorer ses statistiques de l'énergie et à établir des bilans énergétiques complets. Dans les années à venir, elle poursuivra ses activités d'assistance technique, dans la limite des ressources disponibles.

31. L'expertise dont la Division de statistique dispose en matière de statistiques de l'énergie est très recherchée, ce qui explique en partie le nombre d'ateliers de formation qu'elle a coorganisés avec ses partenaires. En sus d'organiser ces ateliers, la Division :

a) Participe aux travaux d'un groupe d'experts sur la modélisation des combustibles ligneux, dirigé par la FAO, et facilite la communication entre cette entité et l'équipe chargée d'une initiative lancée par la Commission africaine de l'énergie en vue d'améliorer la collecte des données relatives à la bioénergie en Afrique ;

⁸ L'interface de programmation d'applications peut être consultée à l'adresse <https://data.un.org/WS> et le contenu intéressant les données relatives à l'énergie et les bilans énergétiques sous la rubrique « Energy » du menu latéral sur la page accessible à l'adresse suivante : <https://data.un.org/SdmxBrowser>.

⁹ Voir <https://unctad.org/debt-and-finance/gpm>.

¹⁰ Voir www.fao.org/food-agriculture-statistics/data-release/data-release-detail/fr/c/1413420/.

¹¹ Voir <https://energy.appstate.edu/research/work-areas/cdiac-appstate>, où l'on trouvera une version actualisée de la base de données des émissions de dioxyde de carbone initialement tenue par le Carbon Dioxide Information Analysis Center de l'Oak Ridge Laboratory.

b) Aide le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à exécuter son programme de renforcement des capacités à l'échelle infranationale, qui doit lui permettre d'améliorer les statistiques de l'énergie et les bilans énergétiques nationaux qu'elle produit, de manière à pouvoir répondre aux obligations de communication de l'information relative aux inventaires nationaux des gaz à effet de serre et aux mesures d'atténuation définies au titre du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

32. Par ces dernières activités d'assistance, la Division donne directement suite au paragraphe g) de la décision 49/113 de la Commission, concernant les statistiques des changements climatiques (voir E/2018/24), dans lequel la Commission a prié la Division de coopérer dans ce domaine avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies. L'action menée par la Division auprès du groupe d'experts relève de l'un des thèmes prioritaires des travaux du Groupe d'Oslo (voir la section B du présent rapport).

33. Les statistiques de l'énergie sont à la croisée de nombreux domaines et sont donc un moteur de la collaboration entre les groupes de la Division qui s'intéressent, par exemple, aux statistiques de l'environnement, aux statistiques économiques et aux classifications statistiques, aux objectifs de développement durable et au Système de comptabilité environnementale et économique. Depuis peu, les statistiques de l'énergie ont pris davantage de place dans les travaux que mène la Division dans le domaine des statistiques climatiques, les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques étant un document de méthode clé étayant l'ensemble mondial de statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques (voir E/CN.3/2022/17). À l'externe, l'accent est mis en particulier sur les relations avec les entités qui œuvrent sur le plan des politiques, à savoir, au Département des affaires économiques et sociales, la Division des objectifs de développement durable. La Division est ainsi restée en contact étroit avec le Groupe des amis de l'énergie durable¹² et a participé à plusieurs manifestations, notamment aux forums ministériels thématiques organisés dans la perspective du dialogue de haut niveau sur l'énergie.

34. La Division fait partie des organismes garants des indicateurs 7.2.1 et 7.3.1 des objectifs de développement durable, qui concernent respectivement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. À ce titre, elle contribue directement à la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et établit chaque année, avec les autres organismes responsables de l'Objectif 7¹³, la publication intitulée : « *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report* »¹⁴. La Division a présidé les réunions consacrées aux préparatifs de l'édition de 2021 de cette publication, qui a alimenté le dialogue de haut niveau sur l'énergie tenu par l'Assemblée générale.

III. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

35. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

¹² Voir www.norway.no/en/missions/UN/statements/other-statements/2020/group-of-friends-of-sustainable-energy/.

¹³ Agence internationale de l'énergie, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Banque mondiale et Organisation mondiale de la Santé.

¹⁴ Voir <https://trackingsdg7.esmap.org/>.